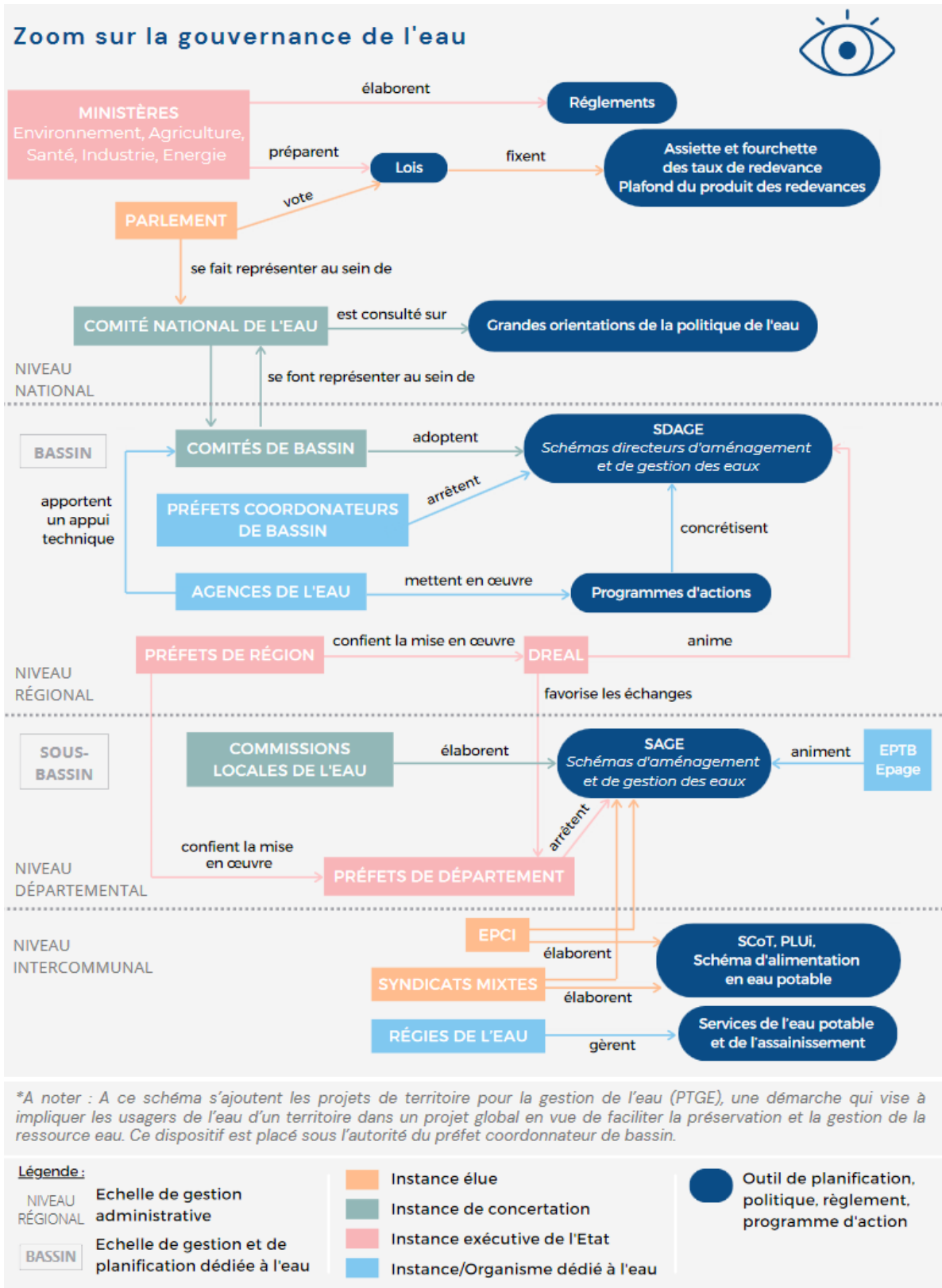


Annexe 6. LA GOUVERNANCE DE L'EAU EN FRANCE

Source : CNCD - Synthèse des travaux du groupe Eau « Quelle gestion durable de l'eau dans les territoires ? »

La gouvernance de l'eau en France repose sur une gestion par bassins hydrographiques. Elle s'exerce dans un cadre réglementaire relevant du niveau national en déclinaison des règles européennes (directive cadre sur l'eau). Caractérisée par une multitude d'échelles, d'acteurs et d'outils qui se combinent et se superposent dans un ensemble complexe et peu lisible, ce « mille-feuille » complexifie la gestion de l'eau et ne facilite pas la coordination de l'ensemble des acteurs concernés.



©CNCD, 2023. Réalisé à partir du schéma « La gouvernance de l'eau », ©Cour des comptes, et du schéma « Mise en application française de la directive cadre sur l'eau : interactions entre échelles et acteurs », ©OFB